

Dix-neuvième Année. — № 77

Prix du numéro : 10 centimes.

Jeudi 29 Septembre 1904.

Bureaux : Rue de la Serre, 58

DANIEL JEAN RICHARD

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

· SUISSE ·

ABONNEMENTS

Un an Six mois :

Suisse . . . Fr. 6.— Fr. 3.—
Union postale » 12 » » 6 »
On s'abonne à tous les bureaux de poste.

Paraisant le Jeudi et le Dimanche à la Chaux-de-Fonds

ANNONCES

suisses 20 ct., étrangères 25 ct. la ligne
Offres et demandes de place
10 centimes la ligne.
Les annonces se paient d'avance.

Organe de la Chambre suisse de l'Horlogerie, des Chambres de commerce, des Bureaux de contrôle et des Syndicats professionnels.

Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal.

Bureau des Annonces : HAASENSTEIN & VOGLER, 32, rue Léopold Robert, CHAUX-DE-FONDS et succursales en Suisse et à l'étranger.

**Chambre cantonale
du commerce, de l'industrie et du travail**

La Chambre cantonale a eu son assemblée générale d'automne mardi 27 courant, à 4 heures de l'après-midi, dans la salle du Conseil général obligamment mise à sa disposition par l'autorité communale.

Sur 34 membres que compte la Chambre, en plus du secrétaire général et de l'inspecteur cantonal des apprentissages, 23 étaient présents, dont 10 patrons et 13 ouvriers.

On sait que la Chambre est renouvelée tous les trois ans, en même temps que les pouvoirs publics du canton. La Chambre avait donc à procéder à l'élection de ses deux vice-présidents, du bureau d'arbitrage et, éventuellement, des sections qu'elle peut instituer.

La séance, présidée par M. C. Girard-Gallet, président de la Chambre, a été une séance surtout administrative, comme c'est toujours le cas dans les années de renouvellement du Grand Conseil.

Il s'agissait tout d'abord de désigner les deux vice-présidents, le président de la Chambre, le secrétaire général et l'inspecteur cantonal des apprentissages étant, aux termes de la loi, nommés par le Conseil d'Etat.

Les titulaires actuels, ont été confirmés dans leurs fonctions et le Bureau de la Chambre est composé comme suit pour une nouvelle période triennale.

Président: M. Girard-Gallet, fabricant d'horlogerie, à la Chaux-de-Fonds. **Vice-présidents:** MM. H. Rosat fils, fabricant d'horlogerie, au Locle et Emile Robert, ouvrier monteur de boîtes, à la Chaux-de-Fonds. **Secrétaire général:** M. F. Huguenin. **Inspecteur cantonal des apprentissages:** M. A. Kohly.

Le Bureau d'arbitrage a été confirmé sans changements ; il est composé comme suit :

Membres titulaires :

MM. H. Rosat fils, Le Locle.
Emile Robert, La Chaux-de-Fonds.
Georges Guillaume, Neuchâtel.
A. Braunschweig, La Chaux-de-Fonds.

Membres suppléants :

MM. A. Klopfenstein, La Chaux-de-Fonds.
Aurèle Boichat, Fleurier.

La Chambre, conformément à l'article 21 de la loi qui prévoit qu'elle peut se diviser en sections, a composé comme suit les deux sections suivantes :

Section industrielle :

Membres patrons :
MM. A. Sandoz, Chêzard.
L. Kaufmann, Fleurier.
F.-A. Perret, Les Brenets.
F. Brandt, La Chaux-de-Fonds.
F. Borel, Cortaillod.

Membres ouvriers :

MM. Ed. Girard, Cernier.
Ali Jeanneret, Les Ponts.
Oscar Perret, Neuchâtel.
Emile Balimann, Colombier.
Achille Grosperre, Le Locle.

Section commerciale :

Membres patrons :
MM. C. Girard-Gallet, La Chaux-de-Fonds.
David Perret, Neuchâtel.
D. Kenel, La Chaux-de-Fonds.
Eug. Bouvier, Neuchâtel.
J.-A. Piguet, Le Locle.
F. de Rutté, Neuchâtel.

Membres ouvriers :

Emile Robert, La Chaux-de-Fonds.
Eugène Jaccard, Fleurier.
Léonard Daum, La Chaux-de-Fonds.
M. Pétremand, Le Locle.
E. Boss, La Chaux-de-Fonds.
Georges Guillaume, Neuchâtel.

La participation de l'horlogerie neuchâteloise à l'Exposition de Liège, en 1904, a fait l'objet d'un rapport verbal du secrétaire général de la Chambre, présenté au nom du Bureau. On constate un mouvement assez général en faveur d'une participation de notre horlogerie et l'on est déjà assuré d'un nombre assez grand d'exposants. Aussi la question s'est-elle posée de savoir si la Chambre devait s'intéresser à l'organisation des exposants horlogers neuchâtelois et s'il y avait lieu de réclamer l'appui de l'Etat sous forme de subvention.

Cette question a fait l'objet d'une correspondance entre le Département de l'Industrie et le Bureau de la Chambre et l'assemblée de mardi a ratifié à l'unanimité le préavis suivant donné par le bureau, au Département de l'Industrie.

Le Bureau de la Chambre envisage que son concours pour l'organisation de la participation neuchâteloise et celui de l'Etat pour une subvention éventuelle doivent être subordonnés aux conditions suivantes :

a) un nombre d'exposants assez grand et des produits d'assez bonne qualité pour que l'horlogerie neuchâteloise puisse faire grande figure à l'Exposition.

b) la nomination d'une commission d'examen préalable des produits.

c) des garanties formelles quant à la composition du Jury de l'horlogerie (proportion entre les jurés étrangers et suisses, choix de ces derniers).

Le Bureau de la Chambre a reçu pour mandat de suivre cette affaire et d'intervenir auprès de l'Etat, quand il jugera que les conditions ci-dessus sont remplies.

— A l'assemblée générale du printemps de la Chambre, le Bureau avait reçu pour mandat de faire une étude des modifications qui pourraient

être utilement apportées à la loi cantonale sur les prêteurs sur gage et les fripiers, dans celles de ses dispositions qui concernent l'horlogerie.

Un échange de vues a eu lieu et le Bureau fera, en temps et lieu des propositions fermes.

**Ecole d'horlogerie de la Vallée.
Commune du Chenit.**

Le rapport de cette école sur la 3^e année scolaire 1903-1904 vient de paraître. Nous y trouvons les intéressants renseignements suivants :

Elèves. — L'année scolaire a débuté avec 33 élèves, soit 2 de plus que l'année précédente.

9 élèves sont entrés en 1903-1904 et 10 sont sortis, quelques-uns sans avoir terminé leur apprentissage. Il y a eu un renvoi pour indiscipline.

L'année s'est donc terminée avec 32 élèves, soit 10 dans la classe d'ébauches (blancs).

8 " " de cadratures.
4 " " de pivots.
6 " " de remontoirs et finissages.
4 " " d'échappements.

Les élèves de ces diverses classes ont produit

Classe d'ébauches :

11 séries de petit outillage.
27 cages de mouvements simples.
29 barillet de mouvements simples.

22 blanches de répétitions avec barillet et fusées.

Les experts, MM. Ch. Piguet, H. Pignot-Rochat et Paul Reymond ont signalé quelques observations dont il a été tenu compte dans le courant de l'année. Certains travaux se distinguaient tout particulièrement par leur bienfaire et leur fini.

Classe de cadratures :
10 séries de petit outillage.
31 cadratures dont 4 à quarts et 27 à minutes.

Le rapport des experts, MM. Henri-Aug. Piguet et François Golay, estime que le travail de cette classe est généralement bon, et même très bon pour plusieurs élèves.

Il signale d'autre part les grandes difficultés qu'il y a pour des jeunes gens à exécuter des cadratures minutes sur pièces extra-basses. Il constate la faible production de quelques élèves et propose une modification dans le programme de cette classe, tendant à accélérer l'exécution des travaux.

Classe de pivots :
8 séries de petit outillage.
42 jeux de pignons pour mouvements ou répétitions achevées et pivotées.

L'expert, M. J.-C. Capt, conclut : Beaucoup de progrès dans cette classe où les travaux de quelques élèves soutiennent avantageusement la comparaison avec ceux d'horlogers

professionnels. Par contre l'outillage exécuté pourrait être fini avec plus de soins.

Rémois et finissages :

30 rémois de mouvements et répétitions, dont une grande partie à tirage.
21 finissages divers.

M. Emile Nicole, expert, trouve qu'il y a amélioration sur le travail de l'année dernière, ainsi que plus de célérité, les fonctions sont mieux comprises et les élèves font preuve de plus de goût et de soins dans le fini de l'ouvrage.

Pour les finissages qui présentent déjà quelques difficultés, des progrès réels ont été accomplis, mais il y a encore beaucoup à faire.

Pendant leur passage dans cette classe, 40 élèves ont construit chacun un micromètre à cadran. Ces instruments superbes et de grande précision leur seront d'une réelle utilité dans leur carrière d'horloger.

Classe d'échappements :

18 échappements complets plus un certain nombre d'achevages.

L'expert, M. J.-C. Capt constate que le maître a fait exécuter l'échappement au complet, posse au compas, pivotage, mise en fonction et terminage.

A part quelques exceptions, ouvrage satisfaisant.

Le rapport constate que la fréquentation a malheureusement laissé à désirer et qu'elle a été médiocre pour le plus grand nombre, le nombre d'absences non justifiées étant toujours considérable.

Somme toute, cette école est de création trop récente pour avoir pu donner sa mesure, mais on peut cependant affirmer qu'elle rend de réels services à l'horlogerie de la Vallée.

Protection légale des travailleurs

Le congrès de l'Association internationale pour la protection légale des travailleurs a été ouvert lundi matin, à Bâle, à 8 h., dans la salle du Grand Conseil. Etaient présents qualorze délégués officiels de gouvernements et trente-six délégués de sections d'Allemagne, d'Autriche, de Belgique, de France, de Hongrie, d'Italie, de Luxembourg, de Norvège, des Pays-Bas et de Suisse.

M. H. Scherrer, conseiller d'Etat de St-Gall, président de l'Association, a ouvert la séance ; il a fait allusion dans son discours au traité franco-italien pour la protection des travailleurs et à la conférence internationale pour la protection des travailleurs dont la Confédération a pris l'initiative.

M. Wullschleger, conseiller de Bâle, a salué l'assemblée au nom des autorités bâloises. Le Dr Caspar, conseiller ministériel, Berlin, a répondu au nom du gouvernement impérial.

L'assemblée a ensuite discuté la question de la propagande pour la création de nouvelles sections nationales ; on prévoit la création d'une section en Angleterre. Aux Etats-Unis, des difficultés de forme s'opposent à une semblable création pour le moment.

Dans la séance de lundi matin, M. Millerand a rapporté sur l'activité de la commission spéciale réunie à Cologne, concernant l'emploi du phosphore et du plomb, et concernant le travail de nuit des ouvrières.

Des remerciements ont été adressés au Conseil fédéral au sujet de la convocation de la conférence internationale diplomatique pour la protection ouvrière.

Lundi après-midi ont eu lieu des élections de bureaux et de commissions.

La conférence a siégé lundi après-midi. Le bureau de l'Association sortant de charge a été réélu par acclamation. M. A. Lachenal, conseiller aux Etats, a été nommé vice-président, en remplacement de M. Théodore Curti, démissionnaire, et M. Wullschleger, conseiller d'Etat (Bâle), caissier, en remplacement de M. Speiser, démissionnaire.

M. le professeur Etienne Bauer, directeur de l'Office international du travail, a rapporté ensuite sur les poisons industriels.

Une personne désirant garder l'anonymat, a mis à la disposition de l'Association une somme de 25,000 marcs, destinés à des prix pour les travaux relatifs à l'emploi des substances à base de plomb.

En ce qui concerne le travail de nuit des jeunes ouvriers, il a été décidé que les sections nationales procéderaient chacune à une enquête. Les commissions suivantes ont été constituées :

1. Programme de travail et situation de l'Office international du travail ; un délégué pour chaque section nationale. Délégué suisse, M. le professeur Spiro (Lausanne).

2. Poisons industriels ; substances à base de plomb ; deux délégués pour chaque section. Délégués suisses : MM. de Steiger, conseiller d'Etat, et Krebs, les deux de Berne.

3. Travail de nuit des jeunes ouvriers ; un délégué par section nationale. Délégué suisse, M. Reichenberg (Berne).

4. Enquête sur l'industrie domestique : un délégué par section nationale. Délégué suisse, M. Adrien Lachenal (Genève).

5. Assurance contre les accidents et la maladie ; responsabilité civile. Un délégué par section nationale. Délégué suisse, M. S. Feigenwinter (Bâle).

Le directeur Fontaine (Paris), a rapporté sur la convention franco-italienne relative à la protection des travailleurs. Mardi a eu lieu la séance des commissions, et mercredi, présentation du rapport.

La deuxième conférence de la Haye

Le président Roosevelt a reçu samedi après-midi, à la Maison Blanche, les représentants de l'Union interparlementaire, qui lui ont remis une résolution le priant d'inviter les puissances à envoyer des représentants à la seconde session de la conférence de la Haye. En recevant cette résolution, le président a prononcé une allocution : « Je demanderai probablement à d'autres nations de participer à un second congrès de la Haye. Je sens, comme vous, que nos efforts doivent tendre à faire aboutir l'œuvre commencée à la Haye ».

Il a ajouté :

« Je sens que votre union fait preuve d'un jugement sain, en décidant qu'une seconde conférence devrait être réunie pour poursuivre l'œuvre commencée par le premier congrès. »

Bien que dans son allocution aux délégués de la conférence interparlementaire le président Roosevelt n'ait pas dit à quelle époque il convoquerait le congrès de La Haye, on annonce de bonne source que cette convocation aura lieu probablement au commencement de 1905.

Enseignement commercial

Dimanche a eu lieu, à l'Ecole de commerce de Genève, la troisième assemblée générale de l'Association suisse pour l'enseignement commercial. Présidée par le colonel E. Richard, secrétaire de la Chambre de commerce de Zurich, elle comptait des représentants des principales écoles de commerce suisses et de plusieurs chambres de commerce. L'Etat et la ville de Genève étaient représentés. Le nombre des sociétaires est actuellement de 106. Après les opérations statutaires pour compléter le comité, l'assemblée a entendu un rapport de M. Georg, secrétaire de la Chambre de commerce de Genève, ayant pour sujet : « Le commerce au service de l'industrie nationale ». Dans ses conclusions, l'auteur du travail demande, entre autres, l'introduction dans l'enseignement des écoles de commerce d'un cours de géographie économique de la Suisse. Une longue discussion s'est engagée sur ces conclusions, qui ont été adoptées.

Le commerce du Costa-Rica en 1903

Les renseignements publiés dans le *Bulletin commercial français* ont été extraits, par le consul général chargé d'affaires de Belgique en Amérique centrale, du rapport annuel du Ministre des travaux publics du Costa-Rica.

Pendant l'année 1903, les importations de la république se sont élevées aux chiffres suivants : valeurs des factures consulaires 4,716,106 piastres or américain, colis postaux 173,553, bagages 17,998, marchandises arrivées par les frontières de Sarapiqui 916,000, animaux vivants 344,409 piastres.

Quant aux exportations, elles ont atteint, pendant l'année 1903, la somme de 7 millions 300,180 piastres-or américain. Voici quels ont été les principaux produits exportés : café 290,471 sacs pesant 17,332,613 kg., embarqués du 1^{er} octobre 1902 au 30 septembre 1903, valeur 4,231,459 piastres ; bananes 2,312,578 piastres ; bois (cèdre, acajou, bois de mora) 156,782 piastres ; peaux 86,845 piastres ; caoutchouc 71,858 piastres ; animaux vivants 77,182 piastres ; or en barre 228,237 piastres ; autres produits 135,240 piastres.

Il résulte des chiffres qui précèdent que les exportations ont sensiblement dépassé les importations ; en 1902, la différence en plus était de 1,492,452 piastres.

Les Etats-Unis d'Amérique prennent la moitié du commerce d'importation. Ce fait n'a rien d'étonnant quant on considère la proximité des deux pays, qui échangent entre eux la plupart de leurs produits. C'est, en effet, aux Etats-Unis que le Costa-Rica envoie surtout le café, les bananes, les peaux et le caoutchouc.

Adresses télégraphiques

La direction des télégraphes à Berne écrit au *Journal de Genève*, en date du 24 septembre, une lettre dont voici le début :

Le *Journal de Genève* renfermait récemment une communication suivant laquelle la direction des télégraphes aurait décidé de surseoir jusqu'au 31 décembre à la perception d'un droit pour les adresses télégraphiques abrégées et de rembourser le droit de 10 francs déjà payé pour le second semestre de 1904, ce sursis devant probablement être suivi sous peu de l'annulation de la décision concernant lesdites adresses.

Cette communication repose sur une erreur.

L'introduction d'un droit pour l'enregistrement d'adresses télégraphiques abrégées résulte d'un arrêté du Conseil fédéral, dont la modification et encore moins l'abrogation ne sont naturellement pas de la compétence de la direction des télégraphes. Nous n'avons pas connaissance d'une requête de la Chambre genevoise du commerce en la matière ; il ne pourrait, du reste, pas y être donné d'autre suite qu'à la pétition de la Société suisse du commerce et de l'industrie sur le même objet, laquelle a reçu une réponse négative.

Corps diplomatique

On se rappelle qu'une première mise au concours des postes vacants d'attachés de légation n'avait donné aucun résultat, bien que le stage eût été réduit à six mois et qu'au bout de cette période les attachés aptes au service diplomatique fussent assurés d'un traitement de 4000 fr.

Il eût été très regrettable, écrit-on de Berne à la *Revue*, que cet essai de démocratisation de notre personnel diplomatique fut resté infructueux. Mais la seconde mise au concours a eu heureusement un effet tout autre et même surprenant au point de vue du nombre des candidats. Ils se sont annoncés par centaines. Mais la plu-

part avaient oublié de prendre connaissance des conditions exigées des futurs attachés et c'est ainsi qu'on compte parmi eux des gens de toutes professions, des horlogers, des étudiants ratés, jusqu'à des portiers d'hôtel ! Il s'en trouve heureusement de plus qualifiés et le Conseil fédéral pourra procéder dès l'expiration du délai à la nomination des quatre aspirants attachés qui seront envoyés à Paris, à Vienne, à Berlin et à Londres. Ils entreront en fonctions au 1^{er} janvier 1905.

Brevets d'invention

Horlogerie et Bijouterie

LISTE DES DESSINS ET MODÈLES

Dépôts

- N° 11,206. 5 septembre 1904, 3½ h. p. — Ouvert. 1 modèle. — Montre pour voitures. — *L. Rueff & Frère*, Chaux-de-Fonds (Suisse). — Mandataire : Alois Brandt, Berne.
 N° 11,218. 8 septembre 1904, 8 h. p. — Ouvert. 1 modèle. — Mécanisme de mise à l'heure. *Hänni & C°*, Court (Suisse).
 N° 11,229. 12 septembre 1904, 8 h. p. — Ouvert. 2 modèles. — Calibres de montres de poche de toutes grandeurs et hauteurs. — *R. Romy Germiquet*, Sorvilier (Suisse). — Mandataire : A. Schielé, Chaux-de-Fonds.
 N° 11,230. 13 septembre 1904, 5 h. p. — Ouvert. 1 modèle. — Calibre de montres. — *Ed. Kummer*, Bettlach (Suisse). — Mandataires : C. Hanslin & C°, Berne.
 N° 11,231. 13 septembre 1904, 5¾ h. p. — Ouvert. 1 modèle. — Couvre-rochet pour pièce à clef ¾ platine. — *Jules Jequier fils*, Fleurier (Suisse). — Mandataire : F. Homberg, Berne.
 N° 11,233. 13 septembre 1904, 7 h. p. — Ouvert. 2 modèles. — Calibres de montres. — *Ch. Adolphe Mathey*, Tramelan (Suisse). — Mandataire : A. Mathey-Doret, Chaux-de-Fonds.

N° 11,047. 16 juillet 1904, 3½ h. p. — Ouvert. 1 modèle. — Machine à mettre en presse, pour le blocage des fonds et cuvettes des boîtes de montres. — *Ulysse Huguenin*, Chaux-de-Fonds (Suisse). — Licence du 25 août 1904, en faveur de *Breguet Frères & Cie*, Locle (Suisse), enregistrement du 2 septembre 1904.

Prolongation.

N° 1038. 24 août 1894, 12 h. m. — (III^{me} période 1904-1909). — 1 modèle. — Calibre de montres. — *Schild frères & C°*, Granges (Soleure, Suisse); enregistrement du 13 septembre 1904.

Radiations.

N° 6141. 10 juillet 1899. — 2 modèles. — Calibre de montres.

N° 6142. 10 juillet 1899. — 5 modèles. — Broches-montres.

Ouvriers et patrons

Une réunion assez rare par les temps actuels vient d'avoir lieu dans la Manufacture d'horlogerie LeCoultr & Cie, au Sentier (Vallée du Lac de Joux).

A l'occasion du 25^{me} anniversaire de mariage de leurs patrons, Monsieur et Madame Benjamin LeCoultr, une délégation leur a remis, au nom de la fabrique entière, le 3 septembre dernier, une splendide coupe artistique, argent vermeil, hauteur de 35 cm., avec une inscription et date.

Comme il existe, par tradition dans cette maison d'excellentes relations entre ouvriers et patrons, Monsieur et Madame Benjamin LeCoultr ont réuni tout le personnel travaillant dans la fabrique qui était au nombre de 220, dans la grande salle de l'Hôtel du Lion d'Or, le 26 courant, où un excellent repas leur a été offert. Les patrons y assistaient au complet. La partie officielle, égayée par un corps de musique d'harmonie de 14 exécutants composé d'ouvriers de la fabrique a été des plus intéressante et parmi les nombreuses productions, citons spécialement, un aperçu historique de la fabrique LeCoultr, dès l'année 1800 à ce jour, qui fut présenté par

M. B. LeCoultr, président de la Société, travail par lequel chacun a pu se rendre compte qu'un établissement de cette importance, ayant une réputation universelle ne se fonde pas d'un jour, à l'aide d'un travail incessant, opiniâtre et intelligent, des périodes de revers et de succès et au-dessus de tout cela il a fallu la tête d'un génie comme celui d'Antoine LeCoultr, le fondateur de la maison, qui a su lire de bonne heure, l'avenir réservé à la mécanique et a eu l'intelligence et le courage de la mettre en pratique dans les années 1826 à 1840 dans un pays reculé et avec un entourage plutôt conservateur.

Durant cette soirée, une franche gaieté n'a pas cessé de régner et chacun était visiblement satisfait.

Sur le tard eut lieu la séparation, et l'on se quitta en souhaitant d'assister à une nouvelle réunion semblable.

N'est-ce pas là presque l'idéal des relations entre ouvriers et patrons. (*Communiqué*).

Nouvelles diverses

Téléphone. — Nous avons parlé il y a quelque temps du téléphone automatique installé à la poste centrale de Zurich. Cet appareil, destiné seulement aux conversations urbaines, entre en fonctions dès qu'on a versé une pièce de 10 centimes dans une ouverture spéciale. Au cas où, pour une raison ou pour une autre, on ne réussirait pas à communiquer, il n'y a qu'à presser un bouton et la pièce de deux sous est restituée au client.

Il faut croire que l'essai tenté à Zurich a été concluant, car on vient d'installer un appareil semblable à Bâle, dans la station des tramways de la Barfüsserplatz.

Cote de l'argent du 28 Septembre 1904

Argent fin en grenailles . . . fr. 102.— le kilo.
 Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres fr. 104.— le kilo.
 Change sur Paris fr. 100.02½

Rosskopf & Cie Patent

Fabrique d'Horlogerie par procédés mécaniques

ROSSKOPF & CIE PATENT

496

La Chaux-de-Fonds (Suisse)

Montres de précision anti-magnétiques, grandeur 12 à 21 lignes or, argent, métal et acier
Prix-courants et échantillons sur demande

Rosskopf & Cie Patent

Fabrique d'Assortiments à Ancre L. JEANNERET-WESPY LA CHAUX-DE-FONDS

Levées visibles fixes garanties interchangeables

Entreprise de tous calibres depuis 6 lignes et dans toutes les qualités.

Atelier organisé pour livrer en quantités considérables les Ellipses soignées pour l'exportation.

TÉLÉPHONE. D 2736 H 814 Force et lumière électrique.

MAISON FONDÉE EN 1873

Fabrique d'Assortiments à Cylindres pivotés sur Jauge interchangeables

En tous genres et qualités, sur calibre de précision

FABRICATION GARANTIE

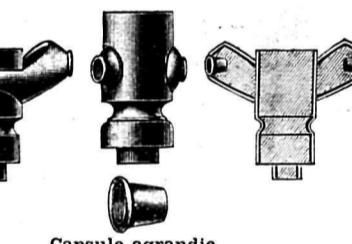
FRANÇOIS FAIVRE

H 2533 C CHARQUEMONT (Doubs, France) 742

Grande production — Prompte exécution

Etiquettes gommées pour Bouts de cartons
en tous genres et toutes couleurs, toujours en magasin

Lithographie - Typographie R. Haefeli & Cie
La Chaux-de-Fonds, Rue Léopold Robert, 13 bis et 14



U. Kreutter
La Chaux-de-Fonds
(Suisse)

Outils et Fournitures
d'Horlogerie en gros

Capsules (bouchons) pour protéger les oreilles des pendants de montres

brevetées dans les principaux pays.

Ces capsules empêchent l'usure des oreilles ou trous des pendants de montres. Elles renforcent les pendants et empêchent la poussière d'entrer par les trous usés, le fond étant fermé.

En employant ces capsules les fabricants peuvent garantir leurs montres contre toute usure des oreilles de pendants, ce ne sont plus que les capsules qui s'usent et celles-ci se remplacent très facilement. Prix minima.

Toute contrefaçon sera rigoureusement poursuivie.

A. D. GIRARD

Erlach (Suisse)

Manufacture de pierres soignées pour horlogerie

Pierres pour pièces interchangeables
pour montres contrôle et tous outils de précision

Tous genres en échappements,
moyennes et contrepivots, rubis, saphirs et grenats

Spécialité de pierres olivées soigneusement
et serrées dans châtons pour mouvements américains

— Exportation pour tous pays —

II 593 C Adresse télégraphique: GIRARDAD. 488

Fabrique de Vis
Affentranger, Haas & Plattner
NIEDERDORF (Bâle)

Spécialité : Pivotages d'échappements sur jauge
ancre soigné

H 3005 C

895

CHRONOMETRES



H 11490 C 718

HENRI PICARD & FRÈRE, La Chaux-de-Fonds

Dépôt des Tours LORCH, SCHMIDT & Co

Nous vous invitons à venir voir le

Nouveau tour LL, breveté, à banc massif et support breveté, Brevets : anglais 22408, allemand 132046, Etats-Unis 706,673.

Stabilité parfaite. Plus de vibration. Pas de fléchissement.

Le tour LL, grâce à sa construction spéciale est nécessaire à tous les ateliers de mécanique, d'horlogerie, etc., qui s'intéresseront certainement à cette nouvelle construction de tours dont la disposition permet un plus grand diamètre de l'arbre et par conséquent un plus grand diamètre de pince américaennes (trous jusqu'à 8 m/m). H 2870 C 858

Montres système Roskopf

Les bureaux de la fabrication de montres
Système Roskopf de

H 360 C 891

M^r Jules Russbach

sont actuellement

Rue du Parc, 60, La Chaux-de-Fonds

Fabrique d'horlogerie pour tous pays

RIAT & HINTZY



Porrentruy (Suisse)

Successeurs de E. Roussel-Galle,
maison fondée en 1861

Spécialités de montres à clefs et remontoirs
en toute grandeur, ancre et cylindre

Horlogerie soignée et de confiance

H 9968 J Echantillons sur demande. 945

PRIX-COURANTS et CATALOGUES ILLUSTRÉS
pour l'Horlogerie et la Bijouterie

EXÉCUTION SOIGNÉE

PLUS DE 500 CLICHÉS à DISPOSITION

EXÉCUTION SOIGNÉE

Lithographie-Typographie R. HAEFELI & C^e, La Chaux-de-Fonds
Rue Léopold Robert 14 et 18 bis

Production journalière : 2000 boîtes.

Grande fabrique de boîtes de montres

ARTHUR MAEDER

NOIRAIQUE (Suisse)

Dernières créations de la maison

Boîtes de montres miroir pour voitures et automobiles, de 24 à 50 lignes.

Boîtes artistiques avec lunettes devises.
Oxydage, vraie imitation vieil argent.

5 nouveaux modèles déposés.

Boîtes métal et acier extra-plates en différents genres et différentes décos. H 3217 N 370

Nouveau ! Nouveau !

Décoration spéciale p^r boîtes extra-plates

Demandez échantillons.

Interchangeabilité et bienfacture.



Demandez

Le 12^{me} supplément, mis à jour au 1^{er} octobre 1904 . fr. 2.—

Le N^o 2 des marques internationales, mis à jour au

1^{er} octobre 1904 » 2.—

La collection complète, 15 fascicules parus depuis 1880 à 1904 fr. 24.— du Répertoire Chopard des marques de fabrique, pour être renseigné à la minute sur toute marque déposée concernant l'horlogerie.

H 415 C 410

L.-A. CHOPARD, BIENNE.

ASSORTIMENTS ANCRES ET CYLINDRES

EMILE HUOT & C^o, Les Bois (Suisse)

Assortiments cylindres de 4 à 30 lignes en tous genres et toutes qualités.

Assortiments ancrés, levées couvertes et levées visibles mobiles de 7 à 30 lignes.

Assortiments ancrés anglais. — Assortiments ancrés Boston.

Assortiments ancrés levées visibles fixes de 9 à 30 lignes, garnis en grenat-saphir et rubis, en acier et anti-magnétiques.

Ancrés détournés pour balanciers visibles.

Assortiments pour montres extra-plates. (H 3841 J) 384

Interchangeabilité absolue

Prompte livraison. — Force et lumière électrique.

Maison fondée en 1852

Outilage américain des plus modernes. — Plusieurs médailles et diplômes

Téléphone

— EXPORTATION —

CHARLES FRANK

le plus grand atelier pour

FABRICATION DE SECRETS OR

en tous genres. — Ouvrage prompt et soigné

12, Stand La Chaux-de-Fonds Stand, 12

TÉLÉPHONE

H 104 C 40

TÉLÉPHONE

HORLOGERIE SOIGNEE

Georges-Jules Sandoz

Successeur de Sandoz & Breitmeyer et de J. Calame-Robert

LA CHAUX-DE-FONDS

Fournisseurs des Montres argent du Tir fédéral, Neuchâtel 1898, St-Gall 1904

Grand choix de Montres égrenées pour Dames et Messieurs

H 2370 C

PRIX MODÉRÉS

692

et grandes pièces

FABRIQUE ELECTION

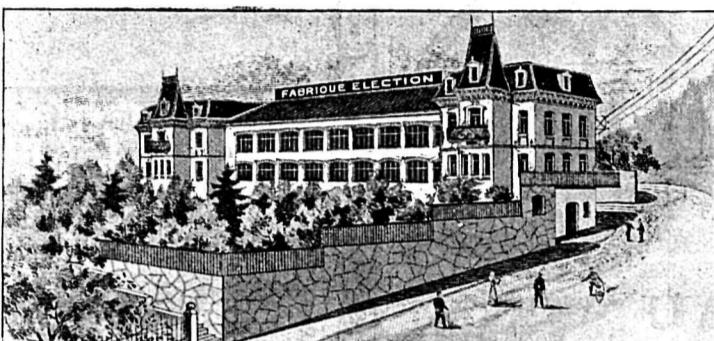
Montres extra-plates garanties

Ancre 19 lignes (16 size), l'épine et savonnette

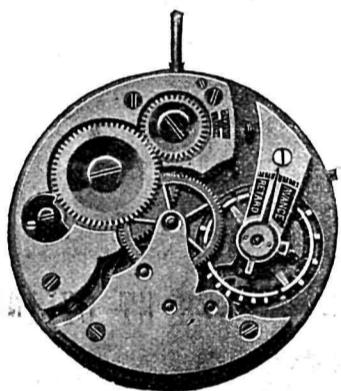
Adresse

télégraphique :

ELECTION



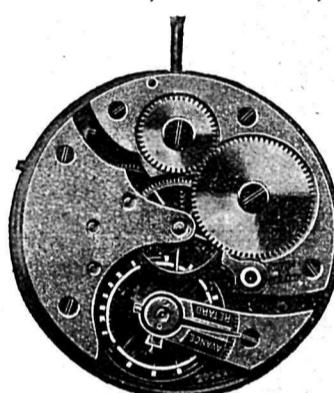
Cal. I AN
Hauteur: 4mm, 3



Qualité extra soignées, réglée dans les 10 secondes dans les deux positions.

Bulletin de marche.

Cal. III BL
Hauteur: 4mm, 8
et cal. II BL, hauteur 4mm, 3

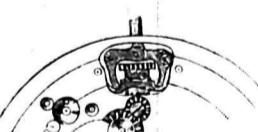


Qualité soignée, réglée dans les 30 secondes

Les Montres *Election* se font en tous genres de boîtes, or, argent, acier, fantaisie



Nouveau système de mise à l'heure; breveté en Suisse et à l'Etranger.



Mise à l'heure par le pendent à double levier et à bascule incrusté sans vis.



Toutes les Montres *Election* sont accompagnées de bulletins de garantie.

Demander Catalogue illustré, renseignements et prix

à

MM. les Fils de L. Braunschweig, Fabrique Election

H 450 C

La Chaux-de-Fonds

431

et à

MM. A. Braunschweig & C^{ie}, Hambourg

FABRIQUE D'EBAUCHES V^{ME} A. VUILLEMIN & FILS à Lac-ou-Villers (Doubs)

Spécialités de remontoirs 19 lig. ancrés **plats** 27/12 et **extra-plats** 22/12, en lépine et savonnette.

Qualités : bon courant et soignée.

Sur demande : **mise à l'heure à tirage**.

*Grand assortiment de mouvements cylindres depuis 11 à 18 lig.
en calibres : vue et revolver. — Prix avantageux.*



Lépine cal. A

Calibres
déposés
19 lig.
Extra-plats
Hauteur 22-12



Lépine cal. B

NOUVEAU



Savonnette cal. C.

H 3227 C



Lépine cal. D à ponts
se fait en cyl. à 24/12

958

La fabrique ne termine pas la montre

La fabrique ne termine pas la montre



C 328 H 470

MONTRES ANCRE EXTRA PLATES

Lépines et Savonnettes en 17" et 19"

TOUS GENRES DE BOITES POUR TOUS PAYS

TÉLÉPHONE D. JSOZ Crêt 22
LA CHAUX-DE-FONDS

C 2757 H

815

WASNER-RUFFIER

CHARQUEMONT (DOUBS) 765

Manufacture d'horlogerie — Fabrique de montres soignées
bon courant, avec boîtes or, argent, argentan et fantaisie
Commission — Exportation — Gros et demi-gros
Livraison avec garantie de marche et de réglage

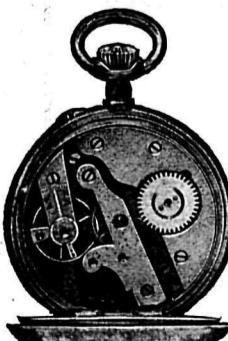
Spécialité de pièces 11 1/2" argent et or

Réglage garanti

Calibre spécial unique, marque
Prix sans concurrence possible

Montre système Roskopf,
qualité extra-soignée
Prix très avantageux

H 2335 C



Manufacture d'Horlogerie STRAUSAK-SIEBER Soleure

H 2990 C

889

*Montres en tous genres et pour tous pays
en argent, acier et métal
de 11 à 20 lignes*



Spécialité: Montres extra-plates
grandes et petites pièces

Echantillons à disposition

JOSEPH RONDOT

Fabricant d'assortiments cylindres
MAICHE (France)
USINE ELECTRIQUE

Fabrique de Pivotages sur jauge, Ancres, Cylindres, Roskopfs
par procédés mécaniques, système américain

Qualité défiant toute concurrence. — Garantie au % de millimètre

H 2702 C Production journalière 12 grosses

798

Manufacture d'Horlogerie E^d KUMMER BETTLACH (Suisse)

Spécialité de finissages et de montres
Système Roskopf

en 17, 19 21 et 24 lignes
en tous genres et boîtes en tous métaux

Installation américaine --

Interchangeabilité absolue

Marche et réglage garantis

217

La plus importante fabrique produisant toutes
les parties de la montre Roskopf dans ses usines

La fabrique ayant fourni annuellement
750,000 pièces de finissages (2500 par jour)
continue à fournir l'ébauche Roskopf.

ATELIER MÉCANIQUE TECHNIQUE G.-L. GENTIL, Morat

Entreprise de calibres et d'outillage complets. —
Relevé de calibres, origines, plaques de travail, plaques
à sertir, pointeurs, étampes pour pièces laiton, spécia-
lité d'étampes américaines pour pièces acier, étampes de
boîtes, bloc à cylindres, etc.

H-F 755

TRAVAIL PROMPT ET SOIGNÉ DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

Montres 13" à 19" ancre et 14" Syst. Roskopf.

Fabricant, bien au courant de ces articles et pouvant livrer par séries, demande relations avec Maisons de Gros.

Prix avantageux.

Adresser offres sous chiffres **B 3155 C** à Haasenstein & Vogler, à La Chaux-de-Fonds. 935

? ! 100,000 ! ?

Sous ce titre « **Barnumesque** » M. Charles Rosat, dans une annonce, continue sa campagne de calomnie contre moi ; or ainsi que cela a été prouvé, le porte-piton mobile de M. Charles Rosat est simplement une copie du système de M. A. David, de Genève ; par conséquent son brevet 21639 n'a pas de valeur.

Ceci dit, comment M. Rosat ose-t-il encore parler de sa soi-disante invention ? Il est vrai que pour induire en erreur il indique son brevet 24677 qui concerne une Raquette, c'est la continuation des manœuvres déloyales qu'il a employées jusqu'à présent.

C. Calame-Stattmann.

Important

Aux fabricants de mouvements pour l'Amérique

On offre de faire connaître un moyen simple, pratique et inattaquable de fabriquer un système remplaçant le cadran incrusté. H 6466 J 629

Les personnes que cela intéresse sont priées d'envoyer leur adresse à l'Etude de M. Henri Grosclaude, agent de droit, au Locle.

Aux fabricants d'horlogerie Amateurs de nouveautés

On offre à vendre le brevet N° 28101, ou licences de ce brevet. Cette nouveauté par son côté pratique, son prix de revient très minime et son application à tous genres de montres, plus particulièrement au genre Roskopf, promet un avenir sérieux.

De même un calibre nouveau 19" ancre, hauteur du mouvement 4,8 mm. et du barillet 2,8 mm.

Pour explications et soumission de l'exposé d'invention et des types, s'adresser à M^r A. Vuille-Couleru, technicien, à St-Imier. (H-J) 952

Fabricant bien au courant de la petite

montre OR

en l'épine et savonnette, produisant 3 grosses par semaine, cherche maison de gros pour la fabrication ou pour le terminage. Adresser les offres sous chiffres S 3042 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 900

Emile Cattin

Rue de la Charrière, 37, station du Tram
LA CHAUX-DE-FONDS

Horlogerie soignée et garantie en tous genres et pour tous pays

Spécialité de montres fantaisie pour dames, ancre et cylindre, depuis 5 lignes. II 2333 C 677

Décor haute nouveauté en joaillerie, émaux, peinture, ciselure et repoussés, etc.

Téléphone

Fabrique d'HORLOGERIE

HENRI VAUCHER

Rue du Nord, 147

LA CHAUX-DE-FONDS

Montres à ancre pour dames H 366 C depuis 9 lignes 4491

Grand choix de pièces égrénées argent et or garanties et réglage serré

B^t JOËL BEER
Horlogerie en gros
AMSTERDAM (Hollande)
demande
de nouveaux genres
H 59 pour 3
L'EXPORTATION

JULES JUNOD
Fabricant d'horlogerie pour tous pays
31, rue Tête-de-Ran
La Chaux - de - Fonds

Médaille d'Or en collectivité II 2036 C

Montres or, argent, acier et métal

Remontoirs dep. 9 à 10" cyl. et 18 lig. remontoirs ancre et cylindre Extra-Plate.

Spécialité mouvements terminés pour boîtes or ainsi que Montres fantaisie de 10 à 11 lig. or, argent et acier, feuillage, cœur, carrée, octogone, boutonnieres, bracelets, etc.

On demande pour Lau-

sanne, un 954

planteur d'échappements

à cylindre, connaissant bien sa partie et si possible le serrage. Ouvrage assuré.

Adresser les offres par écrit sous chiffres **Y 13725 L** à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler**, Lausanne.

L.-J. van Lier

de la maison

E.-D. Elias

Horlogerie en gros

Amsterdam (Hollande)

Actuellement Hôtel

Central, La Chaux-de-

Fonds. H 3221 C 957

Montres 10 et 11 lig. ancre

(soignées) seraient fabriquées ou terminées par horloger capable connaissant à fond les procédés modernes. Eventuellement s'intéressera à fabrication existante avec apport financier. — Offres sous Z 3075 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 905

Les termineurs

de montres extra plates métal, acier, argent et or sont priés de donner leur adresse avec prix à Case 204, Chaux-de-Fonds. H 3489 C 943

Représentant

bien introduit chez les fabriques d'horlogerie et branches annexes est demandé pour l'exploitation d'une spécialité chimique-technique de 1^{re} classe et d'un grand emploi. Offres sous B 3050 à Haasenstein & Vogler, Karlsruhe (Bade). H 63050 a 939

Un contre-maître

monteur de boîtes pour boîtes arg., gal., mét. et acier, ayant 30 ans de pratique, et connaissant à fond les fontes et alliages, très énergique et d'une conduite irréprochable, cherche engagement pour époque à convenir.

Adresser les offres sous chiffres Gc 3171 C à Haasenstein & Vogler à La Chaux-de-Fonds. 941

Une fabrique d'horlogerie avantageusement connue, avec ancienne clientèle cherche un

associé

actif, au courant des affaires horlogères. — S'adresser sous H 5013 N à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 942

A vendre

Un balancier-découpoir neutre avec pieds en fonte ; 926 un dito usagé ; H 2137 C un découpoir-excentrique neutre avec avancement automatique, sur pied en fonte.

Fabrique d'aiguilles Emile Pflieger, Biel.

Assortiments Roskopf

Fritz GRANDJEAN

H 2721 C Le Locle 834

On demande à acheter

d'occasion un

tour de mécanicien

à fileter, longueur de banc environ 1 m. Envoyer les offres sous chiffres T 3215 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 950

R. Sofianos & C^{ie}

Constantinople

Commission- Représentation

He 2974 C Spécialité : 885

Horlogerie-bijouterie

Commis-Comptable

Jeune homme, 20 ans, au courant de la comptabilité, de la correspondance allemande et française, connaissant la machine à écrire, actuellement dans une grande fabrique d'horlogerie, cherche place stable. Références à disposition. Adresser offres sous chiffres Sc 3214 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 951

Employé

connaissant les travaux de bureau et la correspondance allemande et française, est demandé pour tout de suite par importante fabrique de montres.

La préférence sera donnée à un jeune homme ayant déjà été employé dans une fabrique d'horlogerie.

Adresser offres, avec références, sous chiffres **N 3203 C** à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 948

On demande, pour entrer tout de suite

bon teneur de lanterne

connaissant la retouche et les échappements cylindre, ancre et Roskopf.

Adresser offres et références sous chiffres **O 3204 C** à Haasenstein & Vogler, Chaux-de-Fonds. 949



Attention

Un négociant au courant des affaires d'horlogerie, cherche à reprendre la suite d'une fabrication d'horlogerie avec bonne clientèle, on s'intéresserait dans une affaire analogique.

Adresser les offres par écrit sous chiffres **Y 3270 C** à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 959

Sertissages

Une sertisseuse bien au courant de la partie et en possession d'une excellente machine à sertir entreprendrait des sertissages de moyennes et d'échappements p'série. Prière d'adr. offr. s. Jc 3268 C à Haasenstein & Vogler, Chaux-de-Fonds. 960

Commerce d'horlogerie en gros, spécialité de grosse horlogerie, Allemagne occidentale, exzellentement introduit, demande

représentation

à la provision d'une très bonne fabrique de montres ou dépôt en commission. Faire offres sous B 3284 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 964



Décolletage

On demande pour tout de suite un bon ouvrier au courant de la machine automatique pour le petit décolletage en fournitures d'horlogerie. Situation d'avenir.

Adresser offres sous chiffres **M 3218 C** à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 955

Manufacture de limes fines

Brunissoirs, Burins et Echoppe en tous genres pour horlogers, bijoutiers, dentistes, armuriers, etc.

GARANTIS

Henri Favre-Grobet à VALLORBE (Suisse) (H-L) 839

A vendre Montres 18 et 19" clés et rem. arg^t et gal^s et boîtes mét. Allemands et belges. Bonne qualité et bas prix.

On entreprendrait des termi-nages dans qual. bon courant. Offres sous T 3136 C à Haasenstein & Vogler, Chaux-de-Fonds.

Wer liefert

fix und fertige Räder, Balance, etc., für billige Taschenuhren ? H 3217 C

Jahresuhren - Fabrik, G. m. b. H., Triberg (Schwarzwald, Baden). 956

FABRIQUE DE MONTRES OR
en gros
pour hommes et dames
de 7 à 22 lignes

Paul LÉVY

5, Rue de Lorraine

Besançon (France)

Maison fondée en 1872

MAISON A PARIS

30, Boulevard de Strasbourg.

HORLOGERIE DE PRÉCISION

ancre et cylindre, l'épine et savonnettes

SPÉCIALITÉ de

Montres fantaisie pour dames, simple et de luxe
joaillerie, ciselure, etc.

* Dernières nouveautés *

Montres extra-plates pour Hommes et Dames
CHOIX IMPORTANT DANS TOUS LES GENRES

H 2562 C

757

Prix sans précédent

Genres spéciaux pour tous pays

La fabrique est reliée par fil direct avec l'observatoire de Besançon.

Nouvelles montres

18 lig. cylindre
et 19 lignes ancre

extra-plates

en or, argent, acier
et fantaisies

avec barillet

de hauteur normal



H 7361 J



707



Solidité

Elégance

Marche
et réglage
garantis

Prix
sans aucune
concurrence



Fabrique A. REYMOND, Tramelan



LA FABRIQUE D'HORLOGERIE E. KUMMER à Besançon

reliée par fil spécial à l'Observatoire
offre :

Montres de précision

Grandeur 19", verre et savonnette, interchangeabilité absolue, livrées avec bulletins de marche
au nom et marque de l'acheteur

Qualité AA. — Montres avec bulletins de l'Observatoire de Besançon, avec épreuves thermiques.

Qualité A. — Réglages à 10 secondes maximum, qualité spécialement construite pour l'obtention des bulletins de marche délivrés par les villes de Bienne, La Chaux-de-Fonds, Le Locle et St-Imier.

Qualité B. — Réglages à 10 secondes maximum du plat au pendu, sans épreuves thermiques.

Qualité C. — Réglages à 15 sec. du plat au pendu.
Se font en or, argent, acier et métal.



Nouvelle montre 11 lignes ancre

calibre et encliquetage déposés, qualité unique comme
bienfaire, réglage et prix déifiant absolument toute
concurrence.

Toutes ces montres sont pourvues du dispositif de
réglage comme dessin ci-contre, breveté en France et à
l'étranger, permettant la retouche rapide et facile, et
sans jamais enlever le balancier du mouvement.

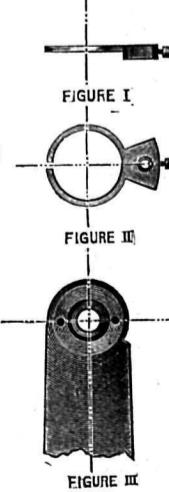
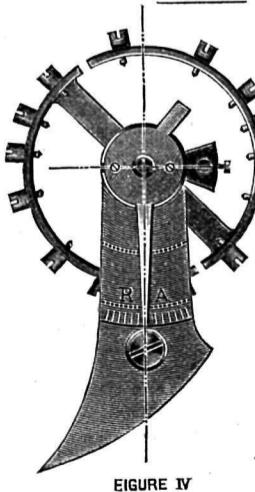
Grande facilité pour le rhabilleur en cas de remplacement
du spiral. H 770 C 927

Montres extra-plates, petites et grandes pièces
qualité garantie

GRAND CHOIX DE FANTAISIES

Spécialités pour l'Allemagne et l'Autriche

PORTE-PITON MOBILE BREVETÉ S.G.D.G.
FRANCE ET ETRANGER



→ Représentants sont demandés pour tous pays ←